

Frères des
Écoles Chrésiennes



Vers l'année 2021 : Vivre ensemble la joie de notre mission

Circulaire 470
24 mars 2015

Conseil Général
Via Aurelia, Rome, Italie

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

CIRCULAIRE 470

24 mars 2015

**Vers l'année 2021 :
Vivre ensemble
la joie
de notre mission**

Conseil Général

Via Aurelia – Rome, Italie



Près de 1,5 milliards de personnes sont des pauvres multidimensionnels, accumulant des carences sanitaires, éducatives et de niveau de vie. Et près de 800 millions de personnes sont en danger de retomber dans la pauvreté en cas de revers. (Rapport UNDP, 2014)

Le 45^e Chapitre général exprime les efforts collectifs des La-salliens pour discerner les besoins, les priorités et les aspirations de l'Institut. Surtout, il représente une détermination collective à réfléchir sur ses propres expériences dans 78 pays et de fournir ainsi une base solide à un calendrier qui réponde à un certain nombre de défis mondiaux actuels et futurs. Un calendrier qui soit aussi à la hauteur des aspirations de nos communautés et de nos œuvres en vue d'un avenir meilleur. La *Circulaire* 470 peut servir de guide au calendrier de l'Institut.

Cette réflexion va de pair avec l'appel que nous avons reçu du 44^e Chapitre général, quand Ms. Mary Robinson, ancienne présidente de l'Irlande et Haut Commissaire des droits de l'homme aux Nations Unies, nous a invités à collaborer pour atteindre les buts du troisième millénaire. Nous reconnaissons que les objectifs de développement du troisième millénaire fixés par les Nations Unies ont établi les priorités mondiales et nationales et orienté l'action à tous les niveaux. Par ailleurs, les tendances à éradiquer la pauvreté et améliorer

L'accès à l'éducation primaire ont été pour le moins inégales. Bien plus de travail reste à faire.

En tant qu'organisation internationale de Lasalliens, nous pouvons avoir un impact dans les domaines de la solidarité, de la pauvreté, de l'éducation religieuse en particulier et l'éducation en général, en vue de la réalisation du bien commun. Nous sommes aussi conscients que notre Institut vit dans un monde qui demande une plus grande interdépendance des Régions, Districts et Secteurs. Nous savons que les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés demanderont un véritable calendrier international et une feuille de route où les responsabilités seront partagées par toutes les Régions, Districts et Secteurs. Il n'y a pas de taille unique qui s'adapte à tous. Ceci demande de la flexibilité pour concevoir des programmations et des objectifs mesurables selon les conditions et les priorités régionales, de District et de Secteur tout en respectant les directives générales du 45e Chapitre général.

Le contexte des tendances

La foi dans la présence de Dieu au milieu des pauvres et à la périphérie

Les tendances vers une démographie radicalement changée, une plus grande marchandisation des ressources et une inégalité sociale croissante ont créé une fracture dans les économies existantes et de nouvelles conditions d'extrême richesse et pauvreté. Ces tendances se sont également traduites par une production inégale de nourriture, de distribution et de consommation, des échecs systémiques dans les soins de santé et d'éducation, et dans des effets néfastes sur la viabilité de l'environnement. Ces écosystèmes de populations

déplacées, mêlées et en compétition, de pauvreté et de marginalité signifient bien des choses : bas salaires, précarité de l'emploi, exploitation sexuelle, sans-abris, travail des enfants et vulnérabilité face à l'action capricieuse de la politique et du pouvoir à différentes échelles et latitudes¹.

En tant que Lasalliens, notre vocation est dans l'éducation pour les pauvres qui vivent à la périphérie. En termes semblables, le 45^e Chapitre général nous appelle à aller « au-delà des frontières ». L'Église invite aussi à prendre cet appel au sérieux, nous disant « nous sommes tous invités à obéir à son appel à sortir de notre propre zone de confort pour aller vers toutes les périphéries en manque de la lumière de l'Évangile² ».

C'est à cette lumière que nous devons nous demander si nos œuvres éducatives – du primaire à l'université, du professionnel à la recherche, formelles ou non formelles, traditionnelles ou innovatrices – répondent adéquatement à la pauvreté qui les environne et aux personnes qui vivent isolées en périphérie. Comme notre Fondateur qui fut profondément touché par les enfants des artisans et des pauvres à la rue, dans cette *Circulaire* nous nous invitons à constamment nous réengager dans la foi pour les pauvres et ceux qui vivent à la périphérie.

Zèle pour notre ministère d'éducation religieuse et pour le bien commun

La tendance vers la sécularisation imprégnant les sphères des sexes, religion, spiritualité et éducation a ouvert de nou-

¹ Thomas J. Donahue. *What's the Harm in Global Poverty?* A Lecture to the International and Area Studies Lecture Series Central Connecticut State University, 15 de abril, 2014.

² *Evangelii Gaudium* 20.

veaux domaines et introduit des réalités mondiales et locales inconnues auparavant. Le phénomène de sécularisation a effectivement remis en question tous les aspects de la vie, en particulier en déplaçant le rôle de la religion de la sphère publique en faveur de la science et de la raison, et en élevant l'individu au-dessus de la communauté. Dans le processus de sécularisation, l'éducation religieuse est marginalisée dans le discours public ou académique, la spiritualité privée est favorisée par rapport à la religion organisée, l'égalité des sexes défie toute religion majeure, toute norme est relativisée. Le bien commun et l'éducation religieuse ont perdu leur pertinence dans les domaines publics et privés³.

Comme Lasalliens, nous sommes ambassadeurs et ministres du Christ et cherchons ce qui est toujours bon et bénéfique pour réaliser le développement humain intégral et le bien commun. Le 45^e Chapitre général parle le même langage et nous provoque à *vivre la communion radicalement et prophétiquement et à partager les fondements de notre fraternité* pour réaliser une nouvelle étape d'évangélisation marquée par la joie de l'Évangile⁴. Cette marque de joie découle de notre charisme et de notre spiritualité. Nous proclamons l'Évangile aux pauvres à travers notre ministère éducatif et plus particulièrement à travers l'éducation religieuse.

L'éducation religieuse a un rôle social plus large que de simplement rester centrée intérieurement sur « des codes de croyances et de rites ». Elle peut servir les besoins publics et aider à résoudre les crises sociales. L'éducation religieuse peut servir d'outil précieux et de voix sur la place publique

³ Joshua D. Reichard. *Religionless Religious Education?* 2013 REA Annual Meeting, Nov 8–10, 2013.

⁴ *Circulaire* 469, § 1.16, 2.1.

centrée sur « l'extérieur » et répondre aux besoins réels de la société et de la communauté dans son ensemble⁵. Elle offre le dialogue plutôt qu'une lutte sur des croyances et des positions idéologiques. Le dialogue interreligieux, par exemple, sert à contribuer à une compréhension mutuelle et à l'avancée du bien commun de l'humanité.

L'éducation religieuse et le bien commun nous invitent à repenser et à renouveler notre action en particulier envers les enfants et les jeunes pauvres. L'Église, de la même manière, nous invite « à être un instrument de Dieu pour la libération et la promotion des pauvres qui les rend capables de participer pleinement à la vie de la société⁶. »

C'est à cette lumière, que nous devons nous interroger comme le Pape François : « Sommes-nous déterminés à entrer dans l'innovation que Dieu nous présente ou voulons-nous creuser dans les vieilles structures qui ont perdu leur capacité de réponse⁷ ? » Comme notre Fondateur qui était passionné pour instruire les jeunes à devenir de bons disciples, apôtres et citoyens, dans cette *Circulaire* nous nous invitons à poursuivre avec zèle l'éducation religieuse qui sert le bien commun.

Vivre en communion : la promesse de vitalité

En tant qu'éducateurs lasalliens nous ne pouvons pas rester assis à ne rien faire et regarder les choses se faire. Il y a une urgente nécessité à trouver de nouvelles feuilles de route qui encouragent la créativité et l'innovation dans la poursuite du bien commun. Le bien commun que nous poursuivons est

⁵ Joshua D. Reichard. *Ibid.*

⁶ *Evangelii Gaudium*, 187

⁷ Homélie de la fête de la Pentecôte 2013

une croissance non- exclusive et un développement des sphères économiques, politiques, sociales et spirituelles. Ce bien commun demande à toutes les Régions, Districts et Secteurs de participer, de partager les responsabilités et d'être transparent. Cet effort collectif n'est pas nouveau mais très en lien avec notre vœu de vivre « ensemble et par association » pour le service éducatif des pauvres. Dans la foi nous croyons que cela signifie vivre la promesse de vitalité, non seulement pour l'Institut mais en particulier pour ceux qui sont vulnérables et vivent à la périphérie. La *Circulaire 470* peut offrir à chaque Secteur, District et Région un plan de nos priorités et de nos stratégies pour les sept prochaines années.

Fraternellement en Saint Jean-Baptiste de La Salle,

Frère Robert Schieler, Supérieur général
et les membres du Conseil général :

Frère Jorge Gallardo de Alba, Vicaire général

Frère Timothy Coldwell

Frère Aidan Kilty

Frère Ricky Laguda

Frère Rafael Matas Rosselló

Frère Pierre Ouattara

Frère Paulo Petry

Frère Gustavo Ramírez Barba



I. La mission du Frère Supérieur général et de son Conseil général

A. Au service de l'Institut

Dans l'esprit de la *Règle* le Frère Supérieur général et les Frères de son Conseil *considèrent l'autorité comme un service*, (RR 109⁸) qui doit être exercé *dans un esprit de coresponsabilité et de subsidiarité* (RR 110).

Cet esprit nous rend attentifs à la vie des Frères et à la variété des situations dans l'Institut et nous fait discerner ensemble comment y répondre. En même temps, il revient au Conseil général d'assumer ses responsabilités « en prenant les décisions et en encourageant les initiatives nécessaires à la bonne marche de l'Institut, en fidélité à son charisme. » (cf. RR 110.3)

B. La mission d'ensemble du Conseil général

La mission du Conseil Général est définie par la *Règle* (RR Chapitre 8) et les directives du 45^e Chapitre général. Nous voudrions donner de l'importance à ce qui suit :

- Être les garants du charisme du Fondateur et de la mission de l'Institut.
- Être messagers d'espérance, de justice, de foi et de joie.

⁸ RR : *Règle Révisée*

- Garder vivant le dynamisme prophétique dans l'héritage spirituel laissé par le Fondateur.
- Veiller au renouveau spirituel et mystique des Frères.
- Rester en contact avec toutes les parties de l'Institut.
- Assurer une compréhension juste de la *Règle* révisée.
- Encourager les nouvelles initiatives.
- Prendre toutes les décisions nécessaires.

C. Le gouvernement de l'Institut selon le 45^e Chapitre général

Comme l'indique la *Règle*, le Chapitre général assure l'adaptation et le renouveau continu de l'Institut et fixe les principales lignes directrices du futur gouvernement de l'Institut. Le 45^e Chapitre général a revu les structures de gouvernement établies par le 44^e Chapitre général (2007) qui constitua un Conseil général comprenant le Frère Supérieur général, le Frère Vicaire général, cinq Frères Conseillers généraux chargés des Régions, et trois Frères Conseillers généraux résidant à Rome. Cette structure était le résultat du besoin sans cesse changeant du plus haut corps législatif de l'Institut de concevoir la façon la plus efficace de soutenir le Frère Supérieur général dans sa mission de leadership et d'animation de l'Institut. Ce processus avait été en cours depuis le Chapitre général de 1976 quand le rôle des anciens Assistants a été englobé dans celui du Frère Conseiller général.

Le 45^e Chapitre général a décidé de maintenir les cinq Frères Conseillers généraux avec les responsabilités particulières des Régions mais il a laissé au Frère Supérieur général la liberté de nommer deux Conseillers additionnels sur la base des besoins plutôt que de lui présenter des Conseillers résidents élus. En même temps, pour souligner la relation es-

sentielle entre le Frère Supérieur général et le Frère Vicaire général, le 45^e Chapitre général a décidé également que le Frère Vicaire général soit élu à partir de trois noms proposés au Chapitre par le Frère Supérieur général. Il a aussi défini le rôle du Frère Vicaire général en soulignant son rôle de facilitateur de l'unité de visée à l'intérieur des services de l'Institut dont il sera le coordinateur.

Ces changements donnent plus de flexibilité dans la façon dont le Centre de l'Institut opère et plus d'occasions de communication personnelle et directe avec ceux qui ont la responsabilité du leadership de l'Institut.

1. La composition du Conseil Général

L'administration centrale de l'Institut est maintenant composée du Frère Supérieur général, du Frère Vicaire général, de cinq Frères Conseillers généraux chargés des cinq Régions de l'Institut et de deux autres Frères Conseillers généraux : un Frère Conseiller général qui coordonne plus directement le domaine de l'Association et de la Mission et accompagne l'éducation supérieure ; et un autre Frère Conseiller général qui coordonne les secteurs de la promotion des vocations lasalliennes, en particulier à la vie de Frère, l'accompagnement des différents groupes de la Famille lasallienne et qui représente une voix et une présence de plus d'un Frère de la Région où il y a une plus grande concentration de Frères et dont beaucoup sont âgés (RELEM) au Conseil général. Ces dernières nominations prennent avantage de la flexibilité dans la Règle qui dit que « le Frère Supérieur général peut adjoindre un ou deux nouveaux membres au Conseil général » (RR 128.3) *selon les besoins de l'Institut.*

2. La composition des Secrétariats et des Services

Le 45^e Chapitre général s'est accordé pour que le Frère Supérieur général et son Conseil soient libres de restructurer les Secrétariats et Services selon les besoins actuels et futurs.

3. Le rôle du Frère Supérieur général

a. Sa présence aux Conférences des Visiteurs

Le Frère Supérieur général interagira plus directement avec les Frères Visiteurs pour apporter soutien et animation. Cela entraînera au moins une rencontre annuelle au cours de la Conférence régionale des Visiteurs.

b. Ses visites pastorales aux Districts

Pour ses visites pastorales le Frère Supérieur général, en dialogue avec les responsables de l'équipe du District, identifiera et traitera les secteurs clés d'attention. Ces visites doivent toujours être des occasions d'encourager les Frères et les autres Lasalliens et, quand cela est nécessaire, d'exercer l'autorité et d'intervenir au nom de l'Institut.

4. Le rôle du Frère Vicaire général

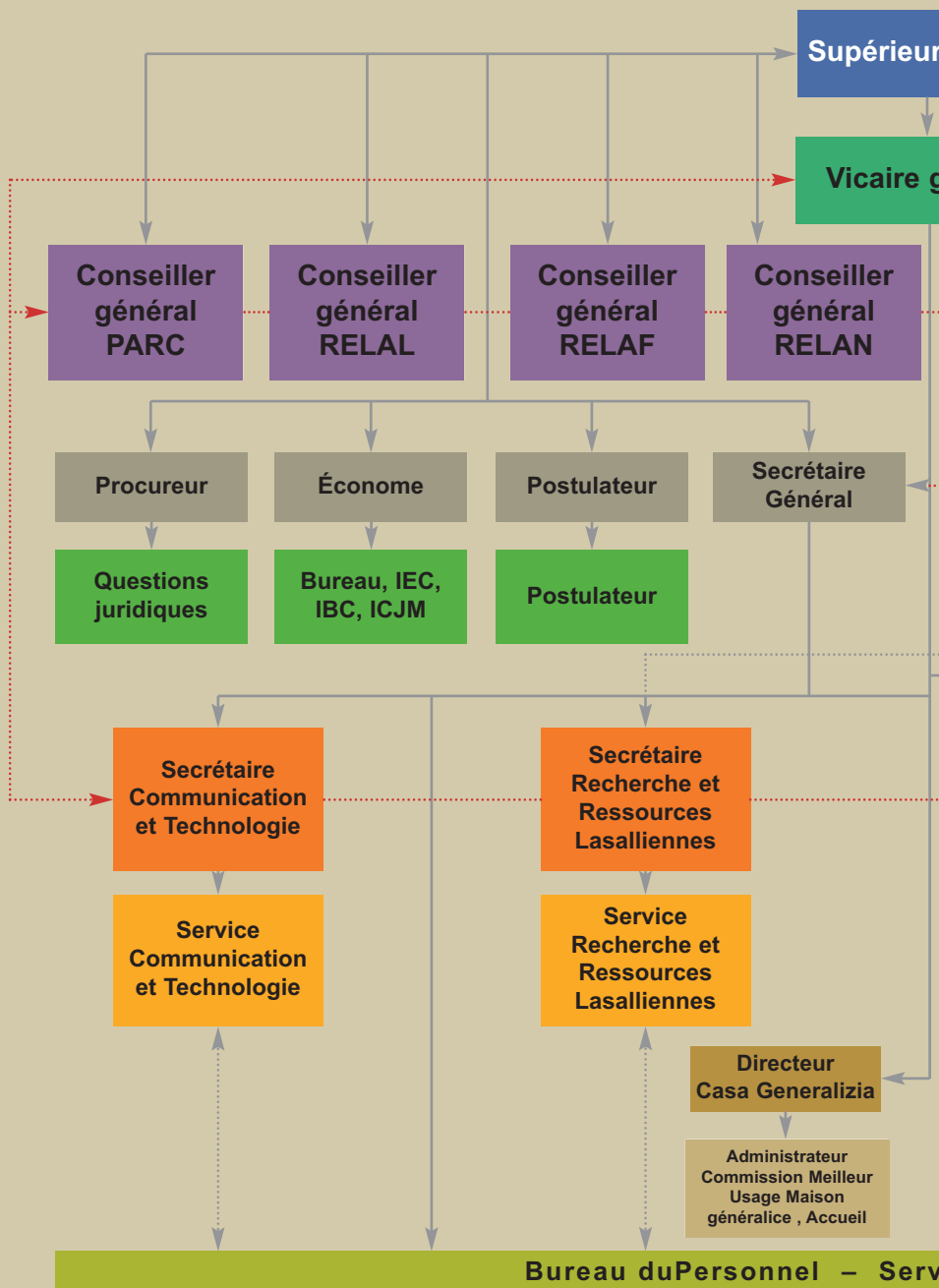
En plus de remplacer le Frère Supérieur général quand cela est nécessaire, et d'être son premier collaborateur, le Frère Vicaire général est chargé de la coordination des Secrétariats et Services de la Maison généralice. Il organise et dirige également les sessions plénières du Conseil général.

5. Le rôle du Conseil général

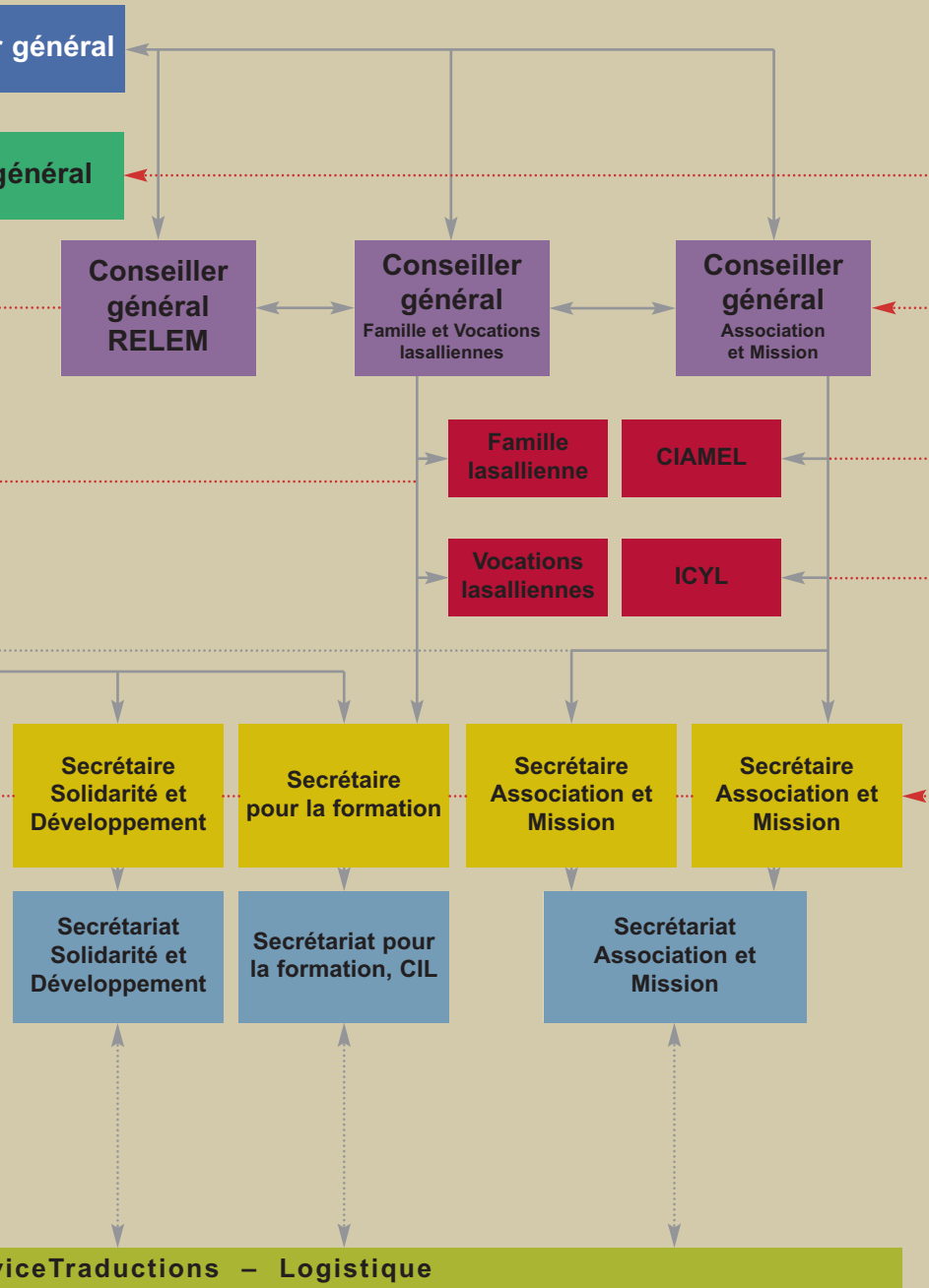
La vie communautaire du Conseil se déroule principalement quand les Frères Conseillers généraux se réunissent à Rome pour leurs sessions plénières régulières. Celles-ci sont centrées sur les besoins et les préoccupations de l'Institut et facilitent le partage de foi et la formation continue du Conseil général.

D. L'organigramme organisationnel

L'organigramme organisationnel suivant décrit la structure du Centre de l'Institut.



Sigles : **IEC** : Conseil Économique International ; **IBC** : Bureau international de Conseillers et de la Mission Éducative Lasallienne ; **ICYL** : Conseil International des Jeunes Lasalliens ;



ICJM : Istituto Convitto Jesus Magister ; **CIAMEL** : Conseil International de l'Association
CIL : Centre International Lasallien



A. Vision / Visée

Pressés par l'urgence des besoins,
éclairés par l'Évangile,
inspirés par notre mémoire vivante,
nous transformons les vies par une éducation
de qualité pour tous.

B. Mission

La fin de cet Institut est de procurer une éducation humaine et chrétienne aux jeunes, spécialement aux pauvres, selon le ministère que l'Église lui confie (RR.3)

C. Valeurs centrales

Foi : Reconnaître la présence de Dieu dans tout ce que nous sommes et faisons.

Service : Accomplir toutes nos actions par amour de Dieu.

Communauté dans la mission : incarner Jésus à travers notre association dans nos communautés et nos œuvres.

D. Thème d'ensemble

Vivre ensemble la joie de notre Mission

E. Sous-thèmes

Les prochaines sept années seront structurées autour de sous-thèmes liés au thème d'ensemble. Autour de chaque sous-thème, les perspectives suivantes seront données pour permettre à l'Institut et à la Famille Lasallienne d'affiner sa vision et de développer des réponses intégrées pour que la Mission lasallienne soit toujours plus pertinente. Ces perspectives d'organisation sont : a) les tendances mondiales, b) notre mémoire vivante, et c) les réponses et les événements lasalliens.

2014 - 2015	Cette œuvre de Dieu est la nôtre
Tendances mondiales	Intégrer les technologies mondiales et les vérités évangéliques.
Notre mémoire vivante (1714 - 1715)	Crise de Parménie. lettre de 1714.
Réponses et événements lasalliens	Pédagogie du 45 ^e Chapitre général. <i>Circulaires</i> 469 et 470. Événements de District centrés sur l'Année de la Vie consacrée.

2015 - 2016	Une aventure évangélique
Tendances mondiales	Affronter les nouveaux types de pauvreté et la culture de la marchandisation.
Notre mémoire vivante (1715 - 1716)	De La Salle déménage à Saint-Yon (Nov. 1715). Il continue à travailler sur les <i>Méditations pour les dimanches et les fêtes</i> .
Réponses et événements lasalliens	Visite pastorale à la PARC. <i>Règle</i> révisée. Déclaration sur l'éducation lasallienne. Processus lasallien d'enseignement/apprentissage pour le XXI ^e siècle.

2016 – 2017	Un appel, plusieurs chemins
Tendances mondiales	Vivre la spiritualité au sein de la sécularisation ; une nouvelle façon d’être Église.
Notre mémoire vivante (1716 - 1717)	Frère Barthélémy visite les communautés pour préparer le Chapitre général. Il est élu Supérieur général au second Chapitre général (1717).
Réponses et événements lasalliens	Visite pastorale à la RELAF. <i>Guide de la formation</i> mise à jour.

2017 – 2018	Lasalliens sans frontières (Rencontre inter capitulaire)
Tendances mondiales	Former des communautés viables ; un environnement naturel et démographique radicalement transformé.
Notre mémoire vivante (1717 - 1718)	De La Salle travaille sur <i>l'Explication de la méthode d'oraison</i> ; il retouche les <i>Règles</i> (1718).
Réponses et événements lasalliens	Rencontre inter capitulaire (mars 2018). Visite pastorale de la RELEM. Promotion des valeurs évangéliques et de la catéchèse dans les institutions lasalliennes.

2018 – 2019	Notre cœur est brûlant au-dedans de nous (année des vocations lasalliennes)
Tendances mondiales	Chercher un développement inclusif ; option pour les pauvres.
Notre mémoire vivante (1718 - 1719)	Révision finale de la <i>Conduite des écoles</i> . De La Salle meurt le Vendredi saint (7 avril 1719).
Réponses et événements lasalliens	Visite pastorale de la RELAL. Citoyenneté et droits humains dans les institutions lasalliennes.

2019 – 2020	De grandes choses sont possibles (3 ^{ème} AIMEL)
Tendances mondiales	Surmonter les divisions tout en respectant la différence ; dialogue interreligieux.
Notre mémoire vivante (1719 - 1720)	<i>La Conduite des écoles</i> est publiée (1720). Mort du Frère Barthélémy. Frère Timothée est élu 2 ^{ème} Supérieur général.
Réponses et événements lasalliens	Assemblée internationale (mai 2020). Visite pastorale de la RELAN. Mémoire lasallienne et itinéraires éducatifs.

2020 – 2021	Notre vision. Notre passion. Notre avenir. (46 ^e Chapitre général)
Tendances mondiales	Importance grandissante de l'individu face à la sagesse de la communauté.
Notre mémoire vivante (1720 - 1721)	Frère Bernard écrit la première biographie de La Salle.
Réponses et événements lasalliens	4 ^{ème} Symposium international des Jeunes Lasalliens (novembre 2020). Assemblée des Jeunes Frères (novembre 2020). 46^e Chapitre général (mai 2021). Thèmes lasalliens 4.



Introduction

Encouragés par l'impact positif des Conseils de la Mission Éducative Lasallienne dans les Régions et les Districts et provoqués par l'urgence de besoins croissants, le 45^e Chapitre général a adopté une structure proposée par les Assemblées de la mission internationale de 2006 et 2013. C'est le Conseil international de la Mission Éducative Lasallienne. Le Chapitre est allé plus loin et a confié à cette nouvelle structure des tâches spécifiques et importantes. Elle reflète aussi une décision prise par le Frère Supérieur général et son Conseil de rassembler les deux anciens secrétariats : Famille Lasallienne et Association et Mission Éducative Lasallienne.

Suivant le programme établi par le 45^e Chapitre général, le Conseil général à sa réunion plénière de septembre 2014 a créé un comité ad hoc pour élaborer les statuts de cette nouvelle structure. Ce comité s'est réuni en février 2015 et a achevé avec succès sa mission. Le Frère Supérieur général et son Conseil ont approuvé les statuts qui prennent effet immédiatement.

Les statuts ont soigneusement défini les principales responsabilités des membres du Conseil ; d'abord, pour aider et soutenir le Frère Supérieur général et son Conseil dans l'exercice de leurs responsabilités par rapport à la Mission Éducative Lasallienne ; et ensuite pour donner direction et soutien

aux conseils régionaux et de District de la mission et au réseau éducatif lasallien pour développer plus encore la co-responsabilité.

Accompagné par le Frère Conseiller général responsable d'Association et Mission, soutenu par le Secrétariat correspondant et conscient et respectueux des diverses réalités de l'Institut, ce Conseil essaiera de soutenir de façon collective le réseau lasallien et le soutiendra à l'avenir.

A. Définition et objectif

Le Conseil International de l'Association et de la Mission Éducative Lasallienne (CIAMEL), tel qu'il est défini par ses statuts, est un organisme délibératif et collaboratif de Frères et de Partenaires représentant l'Institut au niveau mondial. Il est établi pour animer et diriger tous les programmes éducatifs actuels et futurs qui incarnent la mission lasallienne. Le travail du CIAMEL a pour ambition de soutenir chaque étudiant confié à nos soins, en particulier les pauvres et les plus vulnérables.

B. Buts stratégiques

1. Mener les lignes d'action prioritaires proposées par l'Assemblée internationale pour la Mission Éducative Lasallienne (AIMEL 2013), et évaluer leur impact en particulier dans le service pour les pauvres et les plus vulnérables.
2. Mettre en œuvre les propositions du 45^e Chapitre général concernant le mandat du CIAMEL.
3. Développer une vision prophétique pour le réseau lasallien sur la base d'études au niveau mondial des réalités actuelles et des possibilités futures.

C. Buts opérationnels

1. Identifier les structures de District et de Région de la Mission Éducative Lasallienne qui existent déjà et promouvoir leur mise en place là où elles n'existent pas.
2. Aider et renforcer une bonne administration dans les œuvres existantes pour assurer leur viabilité.
3. Aider et encourager les projets éducatifs en faveur des plus vulnérables au niveau international.
4. Se mettre en réseau avec les universités lasalliennes et les centres d'études supérieures afin de renforcer les liens, mettre en commun les ressources et encourager la recherche, au profit de la mission lasallienne.
5. Promouvoir la formation intégrale des Lasalliens afin de favoriser une plus grande compréhension et une plus large mise en œuvre de la mission lasallienne.
6. Renforcer le réseau lasallien des œuvres selon les critères de solidarité et d'interdépendance.
7. Réunir des Lasalliens de divers secteurs de l'Institut pour créer des commissions ad hoc sur des projets spécifiques.
8. Collaborer avec les Secrétariats de la Maison généralice pour tout ce qui se rapporte au travail de la mission.
9. Créer un guide d'évaluation institutionnelle, basé sur des critères développés par le Secrétariat Association et Mission, pour évaluer et renforcer l'engagement des membres dans les œuvres du réseau éducatif lasallien.

D. Les membres

Le rôle stratégique confié à cette nouvelle structure deman-

de une sélection soignée de ses membres qui dans l'idéal se composent d'un tiers de Frères et de deux tiers de Partenaires. Cette sélection suivra un processus guidé par et fondé sur des critères spécifiques dont le but est de sélectionner des Lasalliens de l'Institut mondial qui soient capables de remplir le mandat du Conseil. Les statuts approuvés donnent ces critères à tous ceux qui sont chargés du processus de sélection des candidats, c'est-à-dire les Frères Visiteurs et les Frères Conseillers des Régions. Le Frère Supérieur général et son Conseil procéderont aux nominations définitives dans le souci d'assurer l'équilibre et la diversité des membres du Conseil.

E. Procédures du Conseil

Cette nouvelle structure vise à fournir un processus dynamique et efficace. À cet effet :

- La première réunion du Conseil comprendra une directive sur l'interaction du Conseil avec d'autres structures internationales. Les nouveaux membres recevront également cette directive en joignant le Conseil.
- La première année, le Conseil se rencontrera en personne deux fois.
- Après la première année, et compte tenu des implications financières, le Conseil en consultation avec le Frère Supérieur général et son Conseil, décideront s'il faut se rencontrer une ou deux fois par an.
- Si nécessaire, le Président, en consultation avec le Frère Conseiller général accompagnant Association et Mission, peut appeler à des réunions tenues par visioconférences.

- Le Conseil s'engage à un processus de discernement et une réflexion priante, qui respecte les points de vue de tous afin d'atteindre le consensus.
- À la discrétion du Frère Supérieur général et de son Conseil, une réunion annuelle conjointe peut être programmée pour s'assurer de l'alignement des priorités.
- Le Conseil peut engager des experts techniques pour le conseiller et l'informer sur des points particuliers.
- Le Conseil, dans son exercice, établira des équipes ad hoc pour des projets spéciaux.
- Le Conseil décidera la façon dont le travail du projet et ses résultats seront mis en œuvre et diffusés à travers le réseau éducatif lasallien.
- Au cours de projets donnés, le Conseil peut demander une collaboration plus étroite ou le soutien de Secrétariats et ou de Services spécifiques.
- L'agenda annuel prévoit que le Conseil rencontrera les Secrétariats et les Services de la Maison généralice pour partager avec eux les informations pertinentes.
- Les décisions prises par le CIAMEL seront soumises à l'approbation du Frère Supérieur général et de son Conseil.

F. Évaluation du Conseil

Les membres nommés du Conseil se réuniront pour la première fois au dernier trimestre 2015. Ils feront ensuite un rapport périodique au Frère Supérieur général et son Conseil sur les progrès de leurs projets.

On espère que cette structure, prenant effet presque 10 ans après qu'elle ait été proposée, s'avérera utile et effica-

ce. Le rapport du Frère Supérieur général et son Conseil au 46^e Chapitre général servira de base pour les décisions futures concernant cette structure de la Mission Éducative Lasallienne.



Introduction

Secrétariats et Services

Les Secrétariats et Services du Centre de l'Institut sont organisés pour aider le Frère Supérieur général et son Conseil dans le gouvernement et l'animation de l'Institut. La synergie entre le Conseil général et les Secrétariats et Services centraux a produit le plan stratégique suivant dans le but de mener à bien les propositions du 45^e Chapitre général avec un ensemble d'objectifs et de stratégies inclusifs et réalistes impliquant les Régions, Districts et autres entités concernées du monde lasallien.

Le Chapitre général s'est accordé que le Frère Supérieur général et son Conseil seraient libres de restructurer les Secrétariats et Services en fonction des besoins actuels et futurs⁹. Se basant sur l'expérience des années précédentes, le Conseil général a décidé de:

- Unifier les Secrétariats *Mission Éducative Lasallienne* et *Association* en un seul Secrétariat avec deux secrétaires et dirigé et animé par un Frère Conseiller général. Le nom de ce nouveau Secrétariat est « **Asso-**

⁹ cf. *Circulaire* 469, § 6.16

ciation et Mission : travailler à un avenir d'espérance ».

- Remplacer l'ancien Secrétariat *Être Frères Aujourd'hui* par le **Secrétariat pour la formation**. Ce Secrétariat coordonnera les initiatives en lien avec la pastorale des vocations. Il inclut la communauté et les services du Centre International Lasallien (CIL).
- Créer le **Service communication et technologie** ; en ajoutant l'élément de la technologie dans son champ d'action.
- Garder le **Secrétariat Solidarité et Développement**,
- Garder le **Service de la recherche et des ressources lasalliennes**.
- Le Frère Vicaire général coordonne les Secrétariats et les Services de la Maison généralice.

Conseils consultatifs internationaux et Commissions ad hoc

Jusqu'au dernier Chapitre général, chaque Secrétariat et Service avait un Conseil consultatif international. Une évaluation a suggéré qu'il serait plus efficace de nommer des commissions *ad hoc* quand nécessaire afin de pouvoir aider de façon directe si des problèmes surviennent. Quelques-uns d'entre eux ont déjà été suggérés ou décidés par le Chapitre général comme :

- Une commission ad hoc pour créer les statuts du CIAMEL¹⁰.
- Une commission ad hoc pour faire une étude de l'ac-

¹⁰ *Ibid.* § 3.49.

tivité de la pastorale et pour développer des méthodologies pour la proclamation de l'Évangile¹¹.

- Une commission ad hoc pour mettre à jour le *Guide de la formation des Frères*¹².

Comme l'a décidé le Chapitre général, le Conseil général continuera de s'appuyer sur les avis précieux du Conseil Économique International et du Conseil International des Jeunes Lasalliens, qui se réuniront régulièrement selon leurs propres statuts.

Ce chapitre décrit le rôle et introduit les objectifs des Secrétariats, Services et Conseils consultatifs internationaux.

A. Secrétariat Association et Mission : travailler à un avenir d'espérance

Comme il est de votre devoir d'apprendre tous les jours à vos disciples à connaître Dieu, de leur enseigner les vérités de l'Évangile, et de les former à les pratiquer, vous devez vous-mêmes être bien pleins de Dieu, et embrasés de l'amour de sa sainte loi, afin que vos paroles aient leur effet à l'égard de vos disciples. Prêchez d'exemple, et pratiquez à leurs yeux ce que vous voulez leur persuader. (Med 100. 2)

Depuis notre fondation, l'association pour le service éducatif des pauvres a toujours été un rappel qui nous provoque. Récemment, cela a été plus évident dans les réflexions des délégués d'AIMEL 2013 et du 45^e Chapitre général. Ces deux événements ont reconnu l'expérience vécue de l'Institut dans le domaine de l'association, ces récentes années, et l'impact de l'association dans la façon dont nous servons les pauvres par l'éducation.

¹¹ *Ibid.* Proposition 15.

¹² *Ibid.* Propuesta 31.

Au niveau organisationnel, nous voulons souligner ce rapport entre Association et Mission en ayant un seul Secrétariat pour animer ce qui, jusqu'au dernier Chapitre général, était confié à deux Secrétariats différents. Parmi les atouts de l'Institut que l'on devra continuer d'exploiter dans ces nouveaux secrétariats :

- Un long et solide héritage professionnel qui motive l'engagement des Lasalliens au niveau local pour assurer « que l'école aille bien ».
- Une conscience plus profonde parmi les Lasalliens de leur rôle de sauvegarde des droits des enfants et des jeunes.
- Un nombre croissant de centres lasalliens d'éducation supérieure et leur rôle dans la mission éducative plus large de l'Institut.
- Une volonté accrue de faciliter plus de collaboration entre les institutions lasalliennes d'éducation supérieure.
- Un nombre considérable de publications et de programmes du Centre de l'Institut ainsi que des Régions et Districts qui permettent la promotion de l'association dans les communautés éducatives.
- Une compréhension grandissante de l'autosuffisance dans le contexte de solidarité et subsidiarité dans les institutions lasalliennes dans le monde.
- Un coordinateur des Jeunes Lasalliens à temps plein et son accompagnement du Conseil international a favorisé l'engagement dans la mission lasallienne de jeunes adultes.
- Une plus grande acceptation du besoin d'accompagnement mutuel entre Frères et Partenaires dans leurs parcours respectifs d'éducateurs Lasalliens.

Objectifs

1. Mettre en mouvement le Conseil International de l'Association et de la Mission Éducative Lasallienne (CIAMEL) pour l'animation et la direction de la Mission Éducative Lasallienne afin de répondre aux besoins du service éducatif des pauvres dans le monde de la façon la plus efficace¹³.
2. Assurer le caractère lasallien et la qualité de chaque œuvre éducative du réseau lasallien afin d'instiller d'une façon plus efficace nos valeurs centrales de foi, service et communauté¹⁴.
3. Continuer activement le processus de promotion de l'association parmi les différents groupes lasalliens et familles religieuses afin d'encourager la collaboration mutuelle et, en même temps, d'approfondir leur propre identité lasallienne¹⁵.
4. Renforcer ou créer des programmes de formation pour les Frères et les Partenaires au niveau des Districts et Régions afin de répondre au besoin croissant de personnel qualifié dans l'Institut¹⁶.
5. Rendre prioritaire le rôle de notre Institut pour apporter la bonne nouvelle et les valeurs de l'Évangile de Jésus-Christ à tous les peuples, en affirmant le rôle de catéchistes et de témoins des Frères et des Partenaires¹⁷.

¹³ cf. IA 2013; *Circulaire* 469: 3.1-3.5; Propuestas 11, 12.

¹⁴ *Ibid.* Propuestas 13, 17.

¹⁵ *Ibid.* Propuestas 13, 17.

¹⁶ cf. IA 2013; International Young Brothers Assembly –2013 ; 3rd International Symposium of Young Lasallians –2014; *Circulaire* 469: Propositions 28, 29.

¹⁷ cf. IA 2013; *Circulaire* 469: Propositions 15, 16.

6. Renforcer les efforts de tous les Lasalliens dans la défense et la promotion des droits des enfants et des jeunes¹⁸.
7. Utiliser à plein le potentiel des institutions lasalliennes d'éducation supérieure en les encourageant à une plus grande coordination avec les Districts et à étendre leur contribution à l'enseignement, la recherche et le dialogue entre culture et foi, formation d'enseignants et développement de la société au sein de toute la famille lasallienne¹⁹.
8. Encourager des réponses efficaces de nos institutions lasalliennes et des Régions aux nécessités éducatives urgentes et aux besoins des plus vulnérables vivant «aux frontières» de la société²⁰.
9. Renforcer le mouvement des Jeunes Lasalliens en aidant la représentation de jeunes dans les structures de Secteur, District et Région afin de les impliquer davantage dans la mission éducative avec les pauvres²¹.
10. Soutenir la conception et mise en œuvre d'un plan de communication au niveau local basé sur les directives du document intitulé Guide pour le développement du plan de communication, afin d'intégrer les politiques et pratiques de communication dans le cadre éducatif de la mission lasallienne²².
11. Promouvoir et assurer l'auto financement des initiatives et programmes de formation en lien avec l'association²³.

¹⁸ *Ibid.* Proposition 14.

¹⁹ *Ibid.* 3.20-3.25.

²⁰ *Ibid.* 3.26-3.27, Propositions 19, 27.

²¹ *Ibid.* Propositions 9, 10.

²² *Ibid.* Proposition 20.

²³ *Ibid.* § 5.18-5.22 Propositions 7, 33.

B. Secrétariat pour la formation

Tout appel au renouveau inclut un désir de renouveau personnel et, donc, est lié à la formation (M. Sauvage)

Le Secrétariat pour la formation est tourné vers les besoins de formation pour la mission de tous les Lasalliens. Il essaie de répondre à partir d'une perspective mondiale à la formation spécifique de divers groupes ciblés : ministère vocationnel, formation initiale et continue des Frères et Sœurs, Frères retraités, jeunes Volontaires Lasalliens, éducateurs, leaders, personnel administratif, Signum Fidei, etc. Les membres du Secrétariat, Frères et Partenaires, trouvent différentes façons d'écouter les besoins de la base et des responsables au niveau des Districts et Régions. Ils discernent ensemble les besoins, favorisent des réponses effectives et adaptent leur organisation ou structure interne pour mieux répondre à ces besoins.

En accord avec l'Assemblée internationale 2013, les membres du Secrétariat se veulent un bureau central d'échange lasallien pour la formation. Ils seront attentifs à communiquer les expériences en cours, les connaissances et réflexions actuelles sur la formation. Ils mettront à la disposition des Lasalliens les principales ressources pour la formation et ils développeront un réseau international pour la formation.

Ils faciliteront des programmes de formation et y seront engagés afin de rendre la formation disponible à tous les Lasalliens, en particulier à ceux qui travaillent en postes de responsabilité et de formation. Ce désir de fournir la formation requiert la coordination de tous les secteurs à tous les niveaux. Cette coordination optimise des ressources humaines et financières et développe la solidarité pour aider et soutenir les secteurs les plus nécessiteux. Le Secrétariat sert

principalement les Régions et à travers elles les Districts et Secteurs. Il développe aussi la collaboration avec les autres congrégations religieuses dans le même esprit de coordination, d'optimisation et de solidarité.

Objectifs

1. Fournir le soutien nécessaire pour développer :
 - a) une culture d'accompagnement pour tous les groupes lasalliens²⁴ ;
 - b) la centralité du vœu d'association dans la formation des Frères²⁵ ; et
 - c) la formation des Frères comme catéchistes dans les Régions et Districts²⁶.
2. Collaborer avec les structures régionales afin de planifier des programmes :
 - a) pour promouvoir la vocation lasallienne²⁷ ;
 - b) pour former des formateurs pour la mission lasallienne²⁸ ;
 - c) pour former des formateurs pour la vie des Frères²⁹ ;
 - d) pour renouveler la vie et la mission des Frères³⁰ ; et
 - e) pour étudier et suggérer de meilleures façons d'optimiser les ressources humaines et matérielles afin d'assurer la qualité de leurs plans de formation³¹.
3. Développer des structures et des réseaux pour le minis-

²⁴ *Circulaire* 469, Proposition 30.

²⁵ *Ibid.* Proposition 3.

²⁶ *Ibid.* Proposition 16.

²⁷ *Ibid.* Proposition 25.

²⁸ *Ibid.* Proposition 28.

²⁹ *Ibid.* Proposition 29.

³⁰ *Ibid.* Proposition 2.

³¹ *Ibid.* Proposition 32.

tère des vocations³² et la formation continue dans les Districts et Régions.

C. Secrétariat Solidarité et Développement

Nous avons mis en route la culture du “déchet”... avec l'exclusion se trouve touchée, dans sa racine même, l'appartenance à la société dans laquelle on vit, du moment qu'en elle on ne se situe plus dans les bas-fonds, dans la périphérie, ou sans pouvoir, mais on est dehors. Les exclus ne sont pas des 'exploités', mais des déchets, 'des restes' (Evangelii Gaudium 53)

Le 45^e Chapitre général réaffirme la centralité de la mission de l'Institut comme instrument qui renforce les valeurs de l'Évangile dans un monde multiculturel et pluri religieux. Le Secrétariat Solidarité et Développement offre ses services et ses ressources pour l'accomplissement de cette mission.

Il y a trois domaines principaux sur lesquels le Secrétariat veut se centrer : la formation des ressources humaines et le renforcement des capacités de construire, la recherche de ressources financières pour soutenir la mission dans les secteurs fragiles et la sensibilisation aux mouvements migratoires.

Formation des ressources humaines et renforcement des capacités

Afin de faire avancer la mission de l'Institut, une préparation formelle et informelle de notre personnel doit être faite. Dans le langage de l'Institut, ceci est appelé « formation » et elle comprend les Frères et les Partenaires à de multiples niveaux. Pour aider à cet important travail de formation à tra-

³² *Ibid.* Propositions 24, 26.

vers l'Institut, le Secrétariat Solidarité et Développement doit continuer, premièrement dans les Districts/Secteurs fragiles : a) à organiser des programmes sur les droits et la protection des enfants et b) à former des administrateurs locaux aux niveaux des Secteurs, Districts et de l'Institut.

Objectifs:

1. Aider au paiement du coût de la formation initiale par le fonds de partage et les bourses Premià ;
2. Aider les initiatives de formation, en particulier pour les associés laïcs à la base, en collaboration avec les structures régionales et les autres secrétariats ;
3. Aider la formation des leaders institutionnels (Frères, Partenaires, chercheurs).
4. Chercher un financement extérieur pour pouvoir bâtir et allouer environ 10 % du fonds de développement à cet effet.

Recherche de ressources financières pour soutenir la mission dans les secteurs fragiles

Beaucoup de bonnes choses se passent dans l'Institut grâce à la collaboration de milliers de Lasalliens et d'agences à but non lucratif à travers le monde entier. Nous devons diffuser efficacement ces initiatives et favoriser la prise de conscience de la situation des pauvres dans nos œuvres éducatives.

Par exemple, ces dernières années il y a eu un grand effort parmi les secteurs fragiles de l'Institut pour parvenir à l'autosuffisance économique. Cette tendance a été accompagnée par un nombre toujours grandissant d'O.N.G. lasalliennes qui l'ont aidée.

Le Secrétariat s'engage à continuer à aider les efforts de l'Institut à poursuivre les objectifs suivants.

Objectifs :

5. Aider les Districts/Secteurs fragiles dans leurs efforts pour parvenir à l'autosuffisance.
6. Renforcer le support du financement de la mission de l'Institut en coordonnant les initiatives à but non lucratif existantes et en créant d'autres là où elles sont nécessaires.
7. Promouvoir la connaissance, la conscience et la visibilité du service des pauvres de l'Institut.

Sensibilisation aux mouvements migratoires

Le 45^e Chapitre général a été très attentif aux urgences sociales des mouvements migratoires causés par la guerre, la pauvreté, la persécution, le manque de liberté, etc., et l'Église et l'Institut appellent à aller au-delà des frontières pour rencontrer les pauvres. En réponse à cette préoccupation, le Frère Supérieur général a nommé le Secrétaire coordinateur du Secrétariat Coordinateur des activités « au-delà des frontières »³³. Le Secrétariat aidera à :

Objectifs :

8. Découvrir et promouvoir la visibilité des actions en cours dans l'Institut.
9. Élever notre conscience institutionnelle et notre action en réponse aux besoins urgents des migrants.
10. Coopérer avec les Districts et autres agences engagées dans ce domaine.

³³ *Ibid.* Proposition 19.

11. Étudier un engagement possible dans des actions et des projets inter congrégations.

D. Service de la Recherche et des Ressources Lasalliennes

Cette Conduite n'a été rédigée en forme de règlement qu'après un très grand nombre de conférences avec les Frères de cet Institut les plus anciens et les plus capables de bien faire l'école; et après une expérience de plusieurs années, on n'y a rien mis qui n'ait été bien concerté et bien éprouvé, dont on n'ait pesé les avantages et les inconvénients, et dont on n'ait prévu autant qu'on a pu, les bévues ou les mauvaises suites. (CE 02)

L'expérience de La Salle et des premiers Frères rédigeant la *Conduite des écoles*, au cours d'un long processus de réflexion et d'action participative, se transforme pour nous en une icône qui inspire la dynamique de recherche que nous, Frères et Laïcs lasalliens, sommes appelés à vivre, en esprit d'association, en réfléchissant ensemble sur la mission de l'Institut aujourd'hui.

Le Service Recherche et Ressources Lasalliennes travaille à la production de la pensée lasallienne, en dialogue avec la tradition vivante de l'Institut et le contexte du XXI^e siècle. Pour cela, en plus de préserver et d'enrichir le patrimoine historique du Centre de l'institut, il favorise une recherche multidisciplinaire visant à apporter des réponses aux défis de la mission éducative lasallienne.

Objectifs :

1. Enrichir le patrimoine historique du Centre de l'Institut en générant des processus de recherche nourris par l'utili-

- sation des sources premières accessibles à travers les technologies de la communication.
2. Développer une recherche sur les défis de l'éducation actuelle dans le contexte de l'association pour la mission lasallienne.
 3. Continuer la conservation et l'enrichissement du patrimoine historique lasallien situé au Centre de l'Institut : archives, bibliothèque et musée.
 4. Promouvoir la diffusion de la pensée lasallienne en participant en synergie avec les instances chargées de l'animation de la mission éducative et de la formation des Frères et Laïcs.
 5. Continuer à détecter et former des chercheurs qui collaborent non seulement à faire connaître mais aussi à produire une nouvelle pensée lasallienne capable de se transformer en une voix prophétique dans le monde éducatif et pastoral.
 6. Aller vers la formation future d'un système intégré d'archives, bibliothèques et musées lasalliens qui réponde au besoin de la recherche contemporaine.

E. Service Communication et Technologie

Comme le Verbe est venu en mission, s'incarnant dans une humanité qui s'est laissée totalement assumer, de même nous collaborons à la mission du Christ et nous lui permettons de l'accomplir pleinement surtout en l'accueillant lui-même, en nous faisant lieu de sa présence et donc continuation de sa vie dans l'histoire, pour donner aux autres la possibilité de le rencontrer. (CIVCSVA, Le Service de l'autorité et l'obéissance, 3^{ème} Partie, no. 23)

Le Service Communication et Technologie aspire à apporter une réponse aux besoins de la Maison généralice et de la Famille Lasallienne.

(Se) communiquer est un outil nécessaire pour poursuivre les objectifs stratégiques de toute institution. C'est également un mode concret et réel de remplir la « mission lasallienne ». Il faut **faire**, exécuter des actions de communication. Mais surtout il s'agit de le faire en étant un communicateur, en étant en communion, en se mettant en lien avec les personnes et notre monde.

Nous voulons continuer à créer de la valeur dans l'institution et la faire connaître. Le monde des relations est en continue évolution et nous avons besoin d'être ouverts pour répondre avec une fidélité créative à la mission. Un plan d'action nous aide à penser et à agir de façon plus consciente.

Les centres éducatifs lasalliens se regroupent en un réseau qui veut offrir une formation intégrale et de qualité aux jeunes et aux enfants qui fréquentent ses classes ou espaces éducatifs, en améliorant la société au moyen de l'éducation. Dans cette activité éducative, la priorité revient aux plus nécessiteux. Au long de plus de 300 ans, La Salle a gagné la reconnaissance publique d'une institution offrant un service éducatif de qualité à partir d'une façon particulière de s'organiser et de se mettre en lien par une spiritualité intégratrice.

Notre image corporative se construit par cette histoire, son travail et la façon dont l'institution est perçue actuellement. Avec notre image nous transmettons non seulement une histoire, mais aussi une promesse de continuer à générer de la valeur.

La technologie est un des outils qui nous permet une meilleure connaissance de ce qui nous entoure, une plus

grande efficacité dans la poursuite des objectifs, une plus large capacité de communication et une organisation moins hiérarchisée.

Objectifs :

1. Favoriser un milieu de communication qui soit *signe de communion* entre tous.
2. Intégrer les efforts de communication *dans le cadre du projet de la mission lasallienne*, non pas tant comme une série d'actions bien exécutées mais comme un axe de dynamisation qui parcourt transversalement tous les milieux de la mission.
3. Protéger, fortifier et favoriser la visibilité de *l'image publique de La Salle*, tant dans sa dimension interne qu'externe.
4. *Créer des mécanismes de communication* qui servent à promouvoir l'interaction continue de tous ceux qui forment la Famille Lasallienne.
5. Contribuer à la définition d'une *culture institutionnelle* ou corporative tant dans les relations internes qu'externes.
6. Garantir la couverture technologique de la Maison généralice.
7. Soutenir la mission de l'Institut en établissant des canaux de réflexion sur les implications mutuelles entre technologie, éducation et pastorale.

F. Conseil économique international (CEI)

La mission exige la continuité dans la disponibilité et le développement des ressources, tant humaines que financières. La continuité est assurée par : l'accès adéquat et équitable à la formation et au développement, des revenus suf-

*fisants, et le soutien par l'Institut lorsque nécessaire.
(Circulaire 469, 7.2)*

La fonction du Conseil économique international est :

- d'appuyer la conviction que la façon dont l'Institut et ses Districts gèrent les ressources financières reflète nos valeurs lasalliennes.
- Conseiller le Frère Supérieur général et son Conseil ainsi que le Frère Économe général sur les questions liées à un meilleur usage de nos ressources, ayant toujours en vue d'avancer notre mission d'éducation humaine et chrétienne des jeunes et plus spécialement des pauvres.
- Aider le Frère Supérieur général et son Conseil ainsi que le Frère Économe général à mettre en œuvre les décisions économiques et financières du 45^e Chapitre général.

Objectifs :

1. Encourager et contrôler la fiabilité et la transparence à tous les niveaux : District, Région et Centre³⁴.
2. Promouvoir des politiques financières consistantes qui soient mises en œuvre à travers l'Institut³⁵.
3. Favoriser les efforts vers l'autosuffisance et la viabilité économique de tous les Districts³⁶.
4. Favoriser la création d'un fonds du patrimoine stable à tous les niveaux : District, Région et Centre³⁷.

³⁴ *Ibid.* § 7.6.

³⁵ *Ibid.* § 7.1 - 7.6.

³⁶ *Ibid.* Propositions 45, 46, 47.

³⁷ *Ibid.* Proposition 43.

5. Conseiller le Frère Supérieur général et son Conseil sur les façons les plus appropriées de financer les structures administratives régionales³⁸.
6. Tendre vers un fonds d'autosuffisance pour la formation³⁹.
7. Comprendre les questions financières difficiles mais essentielles auxquelles sont confrontés les Districts vieillissants et fragiles et les aider à trouver des initiatives créatives pour rester viables⁴⁰.

G. Conseil international des Jeunes Lasalliens

Le mouvement des Jeunes Lasalliens a pour but d'éveiller la conscience du cheminement vocationnel collectif des adolescents et des jeunes adultes engagés dans la Mission Éducative Lasallienne. Ce mouvement nous engage à un niveau personnel, professionnel et spirituel à aller au-delà de nos frontières et atteindre les pauvres pour que ceux que nous accompagnons puissent avoir la vie, et l'avoir en plénitude (Jn 10,10) (Rapport 2014 du CIJL, p. 5)

Les fonctions du Conseil international des Jeunes Lasalliens sont :

- De servir l'Institut et la Famille Lasallienne en défendant et mobilisant le potentiel et la richesse des adolescents et des jeunes adultes dans le réseau lasallien.
- De servir de ressource au Supérieur général et au Conseil général par rapport aux questions directement liées aux Jeunes Lasalliens et autres domaines pertinents, y compris aider à étendre la mission internationale des Jeunes Lasalliens à travers la Famille Lasallienne.

³⁸ *Ibid.* Proposition 39.

³⁹ *Ibid.* Proposition 33.

⁴⁰ *Ibid.* Proposition 48.

- D'aider et informer le Coordinateur international des Jeunes Lasalliens par rapport aux événements, programmes et initiatives pour adolescents et jeunes adultes dans l'ensemble des Régions.
- D'entreprendre les projets et initiatives demandées par le Supérieur général, le Conseil général, le CIAMEL et d'en proposer.

Objectifs :

Quatre secteurs prioritaires pour la croissance du mouvement des Jeunes Lasalliens ressortent des Actes du 45^e Chapitre général et des rapports du 3^{ème} Symposium international des Jeunes Lasalliens, de l'Assemblée internationale des Jeunes Frères et de l'Assemblée internationale de la Mission. Ce sont :

- 1. Culture des vocations** : promouvoir et assurer des expériences de formation⁴¹ et d'accompagnement continu⁴² de qualité des Jeunes Lasalliens, adaptées au développement à tous les niveaux de l'Institut⁴³.
- 2. Service avec les pauvres** : permettre aux Jeunes Lasalliens à tous les niveaux d'étudier et d'être réactifs aux besoins des autres, en particulier de ceux qui vivent dans la pauvreté ou dans d'autres types de vulnérabilité⁴⁴.
- 3. Communications et réseau** : fournir des mécanismes et des canaux qui encourageront les Jeunes Lasalliens dans et par delà les Régions à une plus grande collaboration et au partage des ressources⁴⁵.

⁴¹ *Ibid.* § 5.7.3.

⁴² *Ibid.* Propositions 8, 30, 32.

⁴³ *Ibid.* Propositions 24, 25, 27.

⁴⁴ *Ibid.* Propositions 14, 19.

⁴⁵ *Ibid.* Propositions 6, 20.

4. Croissance organisationnelle durable : redéfinir les relations et renforcer les liens entre les différents mouvements des Jeunes Lasalliens aux niveaux régional, districtal et local pour favoriser des processus et des stratégies qui assureront la continuité et la durabilité des programmes et des efforts des Jeunes Lasalliens⁴⁶.

⁴⁶ *Ibid.* Propositions 9, 10.



1. La Vie du Frère au XXI^e siècle

Objectif d'ensemble vers l'année 2021

Attentifs aux nouveaux signes des temps nous assumons avec audace l'appel de l'Évangile à rénover nos vies. Cet appel nous pousse à privilégier de façon créative notre engagement éducatif avec ceux qui sont vulnérables et pauvres. Cette rénovation implique un processus dynamique de conversion soutenu par le discernement et le dialogue. Nous devons rendre compte de notre fraternité, en assumant notre itinéraire à partir de l'histoire du salut. Cette dynamique doit imprégner la mise en pratique de nos projets personnels, communautaires et de District même dans les Districts vieillissants grâce à un accompagnement pastoral et administratif adéquat.

Stratégies

1.1 Favoriser une rénovation spirituelle des Frères qui soit soutenue par la mémoire vivante de l'Institut à la lumière de l'Évangile.

Circulaire 469, propositions 2, 3,4

Responsable : chaque Frère en tant que responsable de la vitalité de l'institut, le Frère Visiteur, le Conseil de District et les Frères directeurs de communautés ; avec l'appui des Régions, du Secrétariat pour la formation et du Service de Recherche et Ressources Lasalliennes.

1.2 Promouvoir un nouveau leadership, entre les Frères et les Lasalliens, capable de discerner avec créativité et audace les réponses de l'Institut face à la société et à l'Église du XXI^e siècle.

Circulaire 469,
1.18

Responsable : Frère Visiteur, le Conseil de District et le Conseil de District de la Mission éducative lasallienne ; avec l'appui du CIAMEL et du Secrétariat Association et Mission.

1.3 Incorporer activement les jeunes Frères dans les processus de discernement et de décision de l'Institut à tous les niveaux.

Circulaire 469,
proposition 52
§ 9.2

Responsable : Frère Visiteur, le Conseil de District et le Conseil de District de la Mission éducative lasallienne ; avec l'appui du Conseil international des Jeunes Lasalliens.

1.4 Accompagner les Districts vieillissants à discerner avec audace l'animation de leurs œuvres éducatives et leur engagement pour la vocation des éducateurs et des Jeunes Lasalliens.

Circulaire 469,
Propositions 2, 3,
48 § 1,2,3

Responsable : Frère Conseiller pour la Région et la Conférence des Frères Visiteurs ; avec l'appui du Conseil Économique International.

2. Une famille, une mission : Lasalliens passionnés pour le service éducatif des pauvres

Objectif d'ensemble vers l'année 2021

Ouverts aux défis éducatifs et pastoraux du XXI^e siècle nous affirmons notre engagement éducatif comme un signe d'espérance pour les pauvres. Associés entre nous et avec ceux avec qui nous partageons la mission, nous voulons répondre avec créativité et audace aux besoins urgents des plus vulnérables de la société. Pour cela, nous voulons assurer la

vitalité d'une éducation transformatrice qui soit capable de briser les frontières et de lancer de nouveaux défis. Cet engagement se renforce par la présence d'institutions lasalliennes d'éducation supérieure et leur rapport spécifique à l'enseignement, la recherche et le service de la société.

Nous mettons à disposition les processus d'animation de la mission éducative lasallienne pour consolider encore plus notre style pédagogique : annoncer la Parole dans le milieu éducatif. À partir de cette synthèse lasallienne de foi – culture nous voulons continuer à promouvoir la défense des droits des enfants et des jeunes. Ce sont eux la raison d'être de notre apport spécifique comme communauté d'éducateurs associés dans une mission commune, ministres de la Parole, catéchistes par vocation.

Stratégies

Pédagogie lasallienne et association

2.1 Élaborer une déclaration de principes de la pédagogie lasallienne du XXI^e siècle qui fortifie le degré d'appartenance et l'identité des communautés de Lasalliens engagés dans la mission éducative au service des pauvres et qui soutiennent des processus de prise de décisions quant à la vitalité et l'avenir des œuvres éducatives lasalliennes. Cette stratégie suppose une évaluation formelle de l'engagement corporatif des Lasalliens pour que « l'école aille bien ».

Responsables : Conseil International de l'Association et de la Mission Éducative Lasallienne (CIAMEL) ; avec l'appui des Conseils régionaux et de District de la mission et du Service Recherche et Ressources Lasalliennes.

AIMEL 2013;
Circulaire 469,
Propositions 5, 8,
12, 13, 17 et § 3.3,
3.6, 3.18 et 3.19

Évangélisation et catéchèse

2.2 Revitaliser le ministère pastoral dans l'ensemble du réseau éducatif lasallien grâce à un processus d'évaluation et de promotion des bonnes pratiques visant à élaborer une parole publique sur la contribution des Lasalliens dans la recherche catéchétique.

Responsables : Conseil International de l'Association et de la Mission Éducative Lasallienne (CIAMEL) ; avec l'appui des Conseils régionaux et de District de la mission et du Service Recherche et Ressources Lasalliennes.

AIMEL 2013;
Circulaire 469,
Propositions 15 et
16 § 3.12 et 3.16

Droits des enfants et des jeunes

2.3 Offrir de nouvelles perspectives au sujet du rôle des Lasalliens comme promoteurs et défenseurs des droits des enfants et des jeunes.

Responsables : Conseil International de l'Association et de la Mission Éducative Lasallienne (CIAMEL) ; avec l'appui des Conseils régionaux et de District de la mission, du Secrétariat Solidarité et Développement et du Service Recherche et Ressources Lasalliennes.

Circulaire 469,
Proposition 14 et
§ 3.10, 3.11

Au-delà des frontières

2.4 Encourager de nouvelles expériences éducatives qui, tout en provoquant les Frères et les Partenaires laïcs à prendre des engagements « au-delà des frontières » pour répondre aux urgentes nécessités contemporaines des groupes les plus vulnérables, offrent aux membres de la communauté un environnement fraternel pour le discernement des vocations.

Responsables : Coordinateur de l'Institut des initiatives « Au-delà des Frontières » et le Coordinateur de l'Institut de la pastorale des vocations ; avec l'aide du Frère Conseiller général pour la Région, la Conférence

Circulaire 469,
Propositions 19,
27 § 3.26

des Visiteurs, le Secrétariat Solidarité et Développement et le Secrétariat pour la Formation.

2.5 Renforcer les Jeunes Lasalliens et le réseau du mouvement des Volontaires Lasalliens en leur donnant des ressources et moyens de communication.

Responsable : Secrétariat Association et Mission ; en lien avec le Secrétariat Solidarité et Développement et le Coordinateur international des Jeunes Lasalliens.

Circulaire 469,
Propositions 4, 6,
9, 10 et 20

Éducation supérieure lasallienne

2.6 Renforcer les processus de recherche et de formation professionnelle de Frères et de Laïcs à travers le réseau des institutions lasalliennes d'éducation supérieure en vue de collaborer au développement éducatif et à l'évangélisation des pays émergents.

Responsables : Conseil International de l'Association et de la Mission Éducative Lasallienne (CIAMEL) ; avec l'appui des Conseils régionaux et de District de la mission, du Secrétariat Solidarité et Développement et du Service Recherche et Ressources Lasalliennes.

AIMEL 2013;
Circulaire 469,
Proposition 18
§ 3.21 – 3.25

Communication dans le réseau lasallien

2.7 Intégrer les efforts de communication en réseau, dans le cadre du projet de la mission, pour assurer la cohérence et la pertinence de la communication dans l'ensemble des différentes entités lasalliennes.

Responsable : Service de Communication ; avec le soutien des Départements de la communication des Régions, Districts, Centres scolaires et Universitaires lasalliens.

AIMEL 2013;
Circulaire 469,
Proposition 20
§ 3.28 – 3.30, 6.9

3. Notre vocation lasallienne : Un signe d'espérance pour l'Église et les pauvres

Objectif d'ensemble vers l'année 2021

Nous voulons que tous les Lasalliens, à partir de notre vocation spécifique, nous nous sentions invités à rénover notre vie et notre mission pour en faire une réponse évangélique crédible dans l'Église et le monde du XXI^e siècle, en particulier pour les pauvres.

Pour cela, nous favoriserons le développement d'une culture des vocations et de l'accompagnement, confiants que Dieu continue d'agir dans notre monde au travers de médiations humaines.

Stratégies :

3.1 Coordonner les réseaux régionaux des Frères et Lasalliens responsables de la pastorale des vocations, en insistant particulièrement sur la vie du Frère.

*Circulaire 469,
Propositions 21,
22, 26*

Responsable : Secrétariat pour la Formation ; avec l'appui du Conseiller général pour la Région, la Conférence des Frères Visiteurs, les Conseils de District, le Coordinateur régional de la pastorale des vocations.

3.2 Mettre à profit l'année 2019, déclarée année de la vocation lasallienne, pour renouveler au niveau des Régions, Districts et communautés l'esprit, la culture, les attentes et les structures vocationnelles.

*Circulaire 469,
Propositions 22,
23, 25, 26*

Responsable : Coordinateur de la pastorale des vocations au niveau de l'Institut ; avec l'appui des Responsables de la pastorale des vocations de chaque District ; du Secrétariat pour la Formation, du Service Recherche et Ressources Lasalliennes, du Service Communication et Technologie.

3.3 Créer des processus d'animation de la pastorale des vocations en lien avec la pastorale des jeunes.

Circulaire 469,
Proposition 24

Responsable : Coordinateur de la pastorale des vocations au niveau de l'Institut ; avec l'appui du CIAMEL, du Conseil international des Jeunes Lasalliens, du Secrétaire pour la Formation et des Responsables de la pastorale des vocations de chaque District.

4. La formation et l'accompagnement à être disciples et apôtres

Objectif d'ensemble vers l'année 2021

Nous voulons mettre les moyens pour que la formation soit pour tous les Lasalliens, permanente et tout au long de la vie afin de répondre à notre vocation commune de disciples – apôtres. Nous voulons donner la priorité à la formation lasallienne et pédagogique, en particulier de tous les Laïcs lasalliens au niveau local. Nous savons que tout ceci demande que nous développiions une « culture de l'accompagnement », en particulier entre les directeurs d'institutions et de communautés et, aussi, que nous donnions une impulsion à la formation d'une nouvelle génération de chercheurs Lasalliens.

Stratégies :

La Formation pour tous les Lasalliens

4.1 Favoriser dans les Districts le renforcement et la création de programmes pour la formation de formateurs et d'accompagnateurs, Frères et Laïcs au niveau local, pour la mission lasallienne.

Circulaire 469
Propositions 28 et
30

Responsable : Secrétariat pour la Formation ; avec le soutien des Secrétariats Association et Mission et Soli-

darité et Développement ; les Services Communication et Recherche et Ressources Lasalliennes, le Responsable régional de la formation et le Responsable de District de la formation.

4.2 Développer des sessions de formation pour chercheurs lasalliens au niveau international et agrandir le réseau des Frères et Laïcs engagés dans cette tâche. AIMEL 2013

Responsable : Service Recherche et Ressources Lasalliennes ; avec le soutien du Secrétariat pour la formation.

Formation spécifique des Frères

4.3 Renforcer la responsabilité des Régions pour préparer les formateurs, actuels et futurs, Frères et Laïcs, à la vie de Frère. Circulaire 469 Proposition 29

Responsable : Secrétariat pour la formation ; avec le soutien du Secrétariat Solidarité et Développement, les Services Recherche et Ressources Lasalliennes et Communication et les Responsables régionaux de la Formation.

4.4 Mettre à jour le guide de la formation des Frères et définir un programme pour sa diffusion et application. Circulaire 469 Proposition 31

Responsable : Secrétariat pour la Formation ; avec le soutien du Secrétariat Association et Mission, du Service Recherche et Ressources Lasalliennes et le responsable régional de la formation.

4.5 Donner la priorité à la formation initiale et permanente de catéchiste des Frères. Circulaire 469 Proposition 16

Responsable : Secrétariat pour la Formation ; avec le soutien du Secrétariat Association et Mission, du Service Recherche et Ressources Lasalliennes et le responsable régional de la formation.

5. Le gouvernement au service de la vitalité de l'Institut

Objectif d'ensemble vers l'année 2021

Nous allons vers un nouveau modèle de gouvernement qui permet, dans un esprit de service, de donner une meilleure réponse aux défis présents et futurs.

Dans ce nouveau modèle on privilégiera la flexibilité et la rapidité de la prise des décisions, l'optimisation des ressources tant humaines que financières et la synergie entre le Conseil général, le CIAMEL et les Secrétariats et Services de l'Institut.

Un des piliers de ce leadership sera la communication directe et régulière, avec des messages clés qui aideront à établir la priorité des actions à chaque instant.

Stratégie :

5.1 Créer et rendre effectif le leadership du Conseil International de l'Association et de la Mission Éducative Lasallienne (CIAMEL).

Responsable : Conseiller général coordinateur de la CIAMEL; avec le soutien des Secrétariats et Services.

AIMEL 2013; Circulaire 469, propositions 11 et 12 § 3.3, 3.4;

5.2 Renouveler la structure et les fonctions des Secrétariats et Services pour les adapter réellement aux besoins de la Mission.

Responsables : Frère Vicaire général et Secrétaire général ; avec le soutien du Conseiller général coordinateur de la CIAMEL.

Circulaire 469, propositions 35, 36, 37§ 6.16

6. La gestion des ressources dans la vie de la mission et des Frères

Objectif d'ensemble vers l'année 2021

Atteindre un haut niveau de bonne gestion des ressources humaines et financières actuelles et futures pour réaliser l'objectif de l'Institut et fournir une éducation humaine et chrétienne, en particulier aux pauvres. Favoriser un esprit de solidarité dans l'Institut à travers une coopération inter congrégations, renforcer les capacités de formation et les nouveaux projets qui nous poussent « au-delà des frontières⁴⁷ ».

Stratégies :

Ressources humaines et financières

6.1 Établir le Bureau international de Conseillers (IBC) comme Bureau extérieur du développement pour conseiller le Conseil Économique International dans la gestion du fonds du patrimoine stable de l'Institut.

*Circulaire 469,
Proposition 44*

Responsable : Frère Supérieur général et son Conseil

6.2 Administrer les fonds internes disponibles (fonds de partage, fonds de la formation, fonds du développement), et continuer à chercher des ressources financières extérieures pour soutenir les efforts des Districts fragiles vers l'auto-suffisance et la formation.

*Circulaire 469,
Propositions 33,
45, 46 et 47,
§ 3.26*

⁴⁷ cf. *Circulaire 469* § 7.2.

Responsable : Équipe de la gestion du développement (Conseil Économique International) ; en coordination avec le Secrétariat Solidarité et Développement.

6.3 Faciliter la formation des leaders des Districts, religieux et laïcs, à l'administration des ressources financières.

Responsable : Économiste général; en coopération avec le Secrétariat pour la Formation, le Secrétariat Solidarité et Développement

Circulaire 469,
Propositions 28,
46 et 48; § 5.7, 6.8

6.4 Diversifier et optimiser les ressources humaines et financières qui assurent la réussite des différents programmes de formation pour la Mission lasallienne.

Responsable : Conseil Économique International, avec le soutien du Secrétariat pour la Formation, Secrétariat Solidarité et Développement, le Responsable régional de la Formation et les Visiteurs.

AIMEL 2013;
Circulaire 469,
Propositions 7, 32,
33, 39, 43-48
§ 1.7, 3.4, 3.22,
5.18-5.22, 7.2

Fiabilité et transparence

6.5 Promouvoir des pratiques et des standards financiers professionnels dans tous les Districts et toutes les œuvres en introduisant une certification externe des déclarations financières (audit) et en envoyant un rapport d'audit annuel au Centre de l'Institut.

Responsable : Économiste général ; en coopération avec les Frères Visiteurs et les Conseils économiques des Districts.

Circulaire 469,
§ 7.6



VI. Calendrier

Novembre 2014 – Octobre 2015

- 24 mai - 27 juin 2015 : session plénière du Conseil général
- 1^{er} septembre - 10 octobre 2015 : session plénière du Conseil général
- 14 - 23 septembre 2015 : Réunion des nouveaux Visiteurs
- 12 octobre - 6 novembre 2015 : Session de la SIEL

Novembre 2015 – Octobre 2016

- Publication de la *Règle* révisée
- Visite pastorale de la PARC
- 11 janvier - 15 mai 2016 : CIL sur le renouveau spirituel des Frères d'âge moyen
- 24 janvier - 5 mars 2016 : session plénière du Conseil général
- 22 mai - 25 juin 2016 : session plénière du Conseil général
- 14 - 18 août 2016 : Rencontre des Visiteurs de la PARC avec le Conseil général
- 1^{er} septembre - 8 octobre 2016 : session plénière du Conseil général
- 17 octobre - 4 novembre 2016 : CIL sur la Formation d'équipes pour la mission lasallienne

Novembre 2016 – Octobre 2017

- Visite pastorale de la RELAF
- 16 janvier - 19 mai 2017 : CIL sur le leadership lasallien
- 29 janvier - 11 mars 2017 : session plénière du Conseil général
- 21 mai - 24 juin 2017 : session plénière du Conseil général
- 1^{er} septembre - 14 octobre 2017 : session plénière du Conseil général
- 18 septembre - 13 octobre 2017 : Session SIEL
- 30 octobre - 25 novembre 2017 : CIL sur la Formation et accompagnement des Frères

Novembre 2017 – Octobre 2018

- Visite pastorale de la RELEM
- 6 - 8 novembre 2017 : Rencontre des Visiteurs de la RELAF avec le Conseil général
- 8 janvier - 23 février 2018 : CIL sur l'Évangélisation et la catéchèse
- 4 février - 3 mars 2018 : session plénière du Conseil général
- **4 - 17 mars 2018 : Rencontre intercapitulaire**
- 27 mai - 23 juin 2018 : session plénière du Conseil général
- 2 - 4 juillet 2018 : Rencontre des Visiteurs de la RELEM avec le Conseil général
- 1^{er} septembre-13 octobre 2018 : session plénière du Conseil général

Novembre 2018 – Octobre 2019

- Visite pastorale de la RELAL
- 29 octobre - 14 décembre 2018 : CIL sur Ministère des jeunes et pastorale des vocations
- 14 janvier - 7 février ; 4 - 29 mars ; 22 avril - 17 mai 2019 : CIL sur le Renouveau spirituel des Lasalliens du 3^{ème} âge.
- 27 janvier - 9 mars 2019 : session plénière du Conseil général
- 6 - 9 mai 2019 : Rencontre des Visiteurs de la RELAL avec le Conseil général
- 19 mai - 22 juin 2019 : session plénière du Conseil général
- 1^{er} septembre -1^{er} octobre 2019 : session plénière du Conseil général
- 21 octobre-6 décembre 2019 : CIL sur l'Association pour la mission.

Novembre 2019 – Octobre 2020

- **Année des vocations lasalliennes**
- Visite pastorale de la RELAN
- 26 janvier - 29 février 2020 : session plénière du Conseil général
- **3 - 16 mai 2020 : Assemblée internationale de la Mission (3^{ème} AIMEL)**
- 17 mai - 13 juin 2020 : session plénière du Conseil général
- 17 - 19 juin 2020 : Rencontre des Visiteurs de la RELAN avec le Conseil général
- 13 juillet - 29 août 2020 : CIL sur le leadership lasallien
- 1^{er} septembre - 10 octobre 2020 : session plénière du Conseil général

Novembre 2020 – Octobre 2021

- 2 - 6 novembre 2020 : 4^{ème} Symposium international des Jeunes Lasalliens
- 2 - 14 novembre 2020 : Assemblée des Jeunes Frères
- 11 janvier - 26 février 2021 : CIL sur Évangélisation et catéchèse
- 24 janvier - 6 mars 2021 : session plénière du Conseil général
- **2 - 29 mai 2021 : 46^{ème} Chapitre général**
- 1 - 26 novembre 2021 : CIL sur *Vivre notre vision, notre passion et notre avenir* (mise en œuvre du 46^{ème} Chapitre général)



En s'attaquant aux vulnérabilités, tous peuvent partager le progrès du développement et le développement humain deviendra sans cesse plus équitable et durable. (Programme de développement des Nations Unies. Administratrice Helen Clark)

En tant que communauté internationale de Lasalliens, nous sommes confrontés aux défis et grandes tendances mondiales qui dépassent les frontières et les cultures par essence. Aujourd'hui, un nombre croissant d'insécurité et de vulnérabilités ont rendu l'action collective mondiale et régionale encore plus formidable. Nous savons aussi que réduire les insécurité et les vulnérabilités aux menaces transfrontalières demande un plus grand leadership et une coopération de nos communautés, Districts, Régions, de la Maison généralice et de tout le réseau de la famille lasallienne. Cela demande également une approche plus cohérente qui établisse clairement les priorités et un engagement plus systématique de la société civile, du gouvernement et du secteur privé.

La nécessité pour la famille lasallienne de travailler ensemble et par association est grande. Nous savons qu'il y aura des difficultés et des défis devant nous et cependant nous avons confiance et sommes conscients de la fidélité de Dieu qui n'abandonne pas « son œuvre » pour qu'il « lui plaise de lui faire

porter des fruits jour après jour ». (RR 152) quand le jour baisse chaque Lasallien entend l'appel à participer à l'œuvre de Dieu et se place au service de la mission lasallienne que le Fondateur considérait comme « l'œuvre de Dieu ». C'est ce qui fait de l'œuvre de Dieu une mission joyeuse : une promesse de vitalité. Ayant dit cela, nous prions la très Sainte Trinité et demandons l'intercession de Marie et de notre saint Fondateur en disant ensemble cette prière.

Une prière lasallienne

*Dans la foi, Seigneur, nous croyons que :
ton œuvre est notre œuvre et que nous en sommes une
partie essentielle.*

*Tu nous as accordé le don de répandre l'Évangile à tous
mais plus spécialement aux pauvres et aux jeunes.*

*Un Évangile d'aventure expérimenté de façon unique
par chaque personne.*

*Un pèlerinage d'Évangile ouvert aux différentes
croyances et cultures de notre monde.*

Nous voulons être des Lasalliens sans frontières.

*Nous sommes confrontés à des difficultés et des défis
tout comme au temps de notre Fondateur.*

*Comme les disciples sur la route d'Emmaüs, nos cœurs
peuvent être lents à croire.*

*Cependant, toi Seigneur, continues à croire en nous, à
nous remettre en question, à nous provoquer et à nous
envoyer, à rendre brûlant notre cœur en nous.*

*Nous Lasalliens, quel que soit notre âge,
sommes remplis d'espérance et de joie pour la mission.
Nous nous réjouissons que la mission se répande
dans des cercles toujours plus larges de Lasalliens.
Nous célébrons de nouvelles initiatives éducatives
et des œuvres qui vont vers les pauvres.*

*Oui, Seigneur, nous avons été témoins de ton grand
amour depuis notre fondation charismatique.
Cet événement nous a convaincus que de grandes
choses sont encore possibles. Nous te remercions de
nous avoir appelés et envoyés sans cesse, pour
retourner vers Jérusalem, pour vivre la promesse de
vitalité, pour vivre notre vision, notre passion et notre
avenir pour la mission que tu nous as confiée. Amen.*



Introduction	3
I. La mission du Frère Supérieur général et de son Conseil général	9
A. Au service de l'Institut	9
B. La mission d'ensemble du Conseil général	9
C. Le gouvernement de l'Institut selon le 45 ^e Chapitre général :	10
1. La composition du Conseil général	11
2. La composition des Secrétariats et Services	12
3. Le rôle du Frère Supérieur général	12
a. Sa présence aux Conférences des Visiteurs	12
b. Ses visites pastorales aux Districts	12
4. Le rôle du Frère Vicaire général	12
5. Le rôle du Conseil général	13
D. L'organigramme organisationnel	13
II. Identité et mission	16
A. Vision / Visée	16
B. Mission	16
C. Valeurs centrales	16
D. Thème d'ensemble	16
E. Sous-thèmes annuels	17

III. Le Conseil International de l'Association et de la Mission Éducative Lasallienne (CIAMEL)	20
Introduction	20
A. Définition et objectif	21
B. Buts stratégiques	21
C. Buts opérationnels	22
D. Les membres	23
E. Procédures du Conseil	23
F. Évaluation du Conseil	24
IV. Secrétariats, Services, Conseils et Commissions	26
Introduction	26
Secrétariats et Services	26
Conseils consultatifs internationaux et Commissions <i>ad hoc</i>	27
A. Secrétariat Association et Mission : travailler à un avenir d'espérance	28
Introduction et objectifs	30
B. Secrétariat pour la formation	32
Introduction et objectifs	33
C. Secrétariat Solidarité et Développement	34
Introduction et objectifs	35
D. Service de la Recherche et de Ressources Lasalliennes	37
Introduction et objectifs	37
E. Service Communication et Technologie	38
Introduction et objectifs	40
F. Conseil Économique International (CEI)	40
Introduction et objectifs	41

G. Conseil International des Jeunes Lasalliens	42
Introduction et objectifs	43
V. Notre réponse aux propositions du	45
45^e Chapitre général	
1. La Vie du Frère au XXI ^e siècle	45
Objectif d'ensemble vers l'année 2021	45
Stratégies	45
2. Une famille, une mission : Lasalliens passion-	46
nés pour le service éducatif des pauvres	
Objectif d'ensemble vers l'année 2021	46
Stratégies	47
3. Notre vocation lasallienne : Un signe	50
d'espérance pour l'Église et les pauvres	
Objectif d'ensemble vers l'année 2021	50
Stratégies	50
4. La formation et l'accompagnement à être	51
disciples et apôtres	
Objectif d'ensemble vers l'année 2021	51
Stratégies	51
5. Le gouvernement au service de la vitalité de	53
l'Institut	
Objectif d'ensemble vers l'année 2021	53
Stratégies	53
6. La gestion des ressources dans la vie de la mis-	54
sion et des Frères	
Objectif d'ensemble vers l'année 2021	54
Stratégies	54
VI. Calendrier	56
Conclusion	59